



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière de la susdite municipalité,
QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge, au cours de sa séance ordinaire tenue le 2 avril 2024, par sa résolution numéro 103-04-2024, a autorisé la vente de gré à gré de l'immeuble suivant:

DESCRIPTION DU BIEN	ACQUÉREUR	MONTANT
Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 6 625 900, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le rang Petit-Capsa, à Pont-Rouge	Édouard Plamondon Audrey Béliveau	21 806,42 \$, incluant les taxes

Ledit immeuble a été vendu par acte notarié signé le 16 août 2024 devant Me Stéphanie Morasse, notaire à Québec, sous le numéro 4302 de ses minutes.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 7^E JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

La greffière,

Esther Godin